

Montréal, le 27 novembre 2025

Monsieur Éric Girard



Ministère des Finances  
390, boulevard Charest Est  
Québec (Québec) G1K 3H4

**Objet : Recommandations prébudgétaires 2026-2027**

Monsieur le Ministre,

La Fédération des kinésiologues du Québec (FKQ) est une organisation professionnelle qui regroupe plus de 1 800 kinésiologues œuvrant dans toutes les régions du Québec. Les kinésiologues sont des intervenants qui ont une expertise dans l'utilisation de l'activité physique à des fins de santé. Leur formation universitaire leur permet d'encadrer de manière sécuritaire et adaptée des clientèles variées, tant en prévention qu'en réadaptation ou en optimisation de la condition physique. Leur expertise est reconnue dans le réseau pour sa contribution directe à la qualité des soins et à l'autonomie des patients.

Dans le contexte des consultations prébudgétaires 2026-2027, nous souhaitons vous présenter nos recommandations budgétaires. Nos propositions ciblent les mesures où le gouvernement du Québec peut le mieux renforcer les services de première ligne, améliorer l'efficience du réseau de la santé et soutenir les efforts de prévention, en cohérence avec les orientations gouvernementales en matière de santé publique et de soutien à domicile.

**Nous insistons donc sur quatre (4) recommandations qui devraient s'inscrire dans le plan budgétaire du gouvernement pour 2026-2027 :**

1. Pérenniser les enveloppes budgétaires affectées à l'embauche de personnel en prévention dans les CISSS et CIUSSS.
2. Bonifier le financement accordé à la Stratégie nationale de prévention en santé.
3. Prévoir des sommes permettant de déployer pleinement la Politique de soins à domicile.
4. Soutenir les travaux de l'Office des professions en vue de l'intégration éventuelle de la kinésiologie dans le système professionnel.

## **1. Pérenniser les enveloppes budgétaires affectées à l'embauche de personnel en prévention dans les CISSS et CIUSSS.**

Les kinésiologues jouent un rôle essentiel dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Par leurs interventions basées sur l'activité physique, ils contribuent à prévenir et gérer les maladies chroniques, à réduire les hospitalisations, à favoriser le retour à domicile et à maintenir l'autonomie des personnes âgées. Leur présence dans les établissements permet de renforcer les équipes de première ligne, d'améliorer la qualité des soins et de réduire la pression sur les services curatifs.

Une étude publiée cette année dans *Medicine & Science in Sports & Exercise* a démontré que des personnes âgées hospitalisées ayant suivi un programme encadré par un kinésiologue ont obtenu leur congé six jours plus tôt en moyenne, avec un recours moindre aux soins à domicile<sup>1 2</sup>. Ces résultats illustrent concrètement les retombées positives de la kinésiologie sur les coûts de fonctionnement du réseau et sur la qualité de vie des patients.

Par ailleurs, l'adoption récente du règlement autorisant les kinésiologues certifiés à réaliser des tests d'effort maximal en contexte de soins représente une avancée majeure pour la profession. Cette reconnaissance, appuyée par le Collège des médecins du Québec et l'Office des professions, confirme la pertinence de leur expertise dans les équipes cliniques et leur capacité à contribuer à l'accessibilité et à l'efficience des services.

Malgré ces avancées, des compressions de postes de kinésiologues ont été observées dans le réseau au cours des derniers mois. Ces décisions vont à l'encontre des objectifs de prévention et de désengorgement du réseau, alors même que le gouvernement travaille à élaborer une Stratégie nationale de prévention en santé.

Dans ce contexte, **la FKQ recommande de pérenniser les enveloppes budgétaires actuellement allouées à l'embauche de personnel en prévention, notamment de kinésiologues, dans les CISSS et CIUSSS.** Cette mesure permettrait d'assurer la stabilité des équipes, de consolider les services de prévention et de maximiser les retombées positives, notamment financières, sur la santé de la population et sur les coûts du réseau.

---

<sup>1</sup> Sirois et al., « **Effect of a Pragmatic Exercise Intervention Pilot Study on Preventing Functional and Physical Decline in Hospitalized Older Adults** » [Medicine & Science in Sports & Exercise](https://doi.org/10.1249/MSS.0000000000002000)

<sup>2</sup> La Presse, « [Soins gériatriques | Réduire le temps d'hospitalisation par l'exercice](#) », 3 avril 2025.

## **2. Bonifier le financement accordé à la Stratégie nationale de prévention en santé.**

La FKQ salue la volonté du gouvernement de faire de la prévention un pilier central de son action en santé publique. La mise en place d'une Stratégie nationale de prévention en santé constitue une avancée structurante, à laquelle la FKQ souhaite contribuer activement.

Toutefois, les ressources actuellement allouées à cette stratégie – soit 18 millions de dollars – apparaissent largement insuffisantes au regard des retombées économiques que peut générer une approche préventive bien déployée. Les services de prévention, notamment ceux offerts par les kinésiologues, permettent de réduire significativement les hospitalisations évitables, de diminuer les coûts liés aux soins curatifs et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

À titre d'exemple, il fut démontré que chaque dollar investi en prévention génère des économies de 5,60\$ en soins plus tard : une valeur substantielle à moyen et long terme dans le réseau de la santé. Dans la politique en question, on utilise un chiffre encore plus fort : 14,30\$ / dollar investi en prévention<sup>3</sup>.

Dans ce contexte, **la FKQ recommande que le financement de la Stratégie nationale de prévention soit bonifié** afin de refléter son importance stratégique et de permettre un déploiement à la hauteur des ambitions gouvernementales.

Par ailleurs, la FKQ réitère sa volonté de collaborer à cette démarche, en mettant à profit l'expertise de ses kinésiologues pour contribuer à l'atteinte des objectifs de santé publique et à la pérennité du système de santé québécois.

## **3. Prévoir des sommes permettant de déployer pleinement la Politique nationale de soins à domicile.**

La FKQ a accueilli avec enthousiasme le plan d'action *La Fierté de vieillir*, dont l'approche ambitieuse et concertée témoigne de la volonté du gouvernement d'apporter des réponses concrètes aux défis liés au vieillissement de la population. Dans le prolongement de la vision que porte ce plan d'action, l'élaboration en cours de la Politique nationale de soutien à domicile constitue une étape déterminante pour améliorer l'accès aux soins, soutenir l'autonomie des aînés et désengorger le réseau hospitalier.

Rappelons que le plan d'action suit deux orientations particulièrement intéressantes aux yeux de la FKQ :

1. « Orientation 5. Au moins 411 000 personnes aînées recevront des soins et des services à domicile. \*Cette cible devrait être atteinte en mars 2027,

---

<sup>3</sup> [STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION EN SANTÉ 2025-2035](#), p. 5

- comme cela est inscrit dans le plan stratégique 2023-2027 du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elle sera actualisée dans le prochain plan stratégique débutant en 2027-2028. »*
2. « Orientation 6. Au moins 40,4 millions d'heures de soutien à domicile seront données. *\*Cette cible devrait être atteinte en mars 2027, comme cela est inscrit dans le plan stratégique 2023-2027 du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elle sera actualisée dans le prochain plan stratégique débutant en 2027-2028. »*

La FKQ est convaincue que le plein déploiement de la Politique de soins à domicile, soutenu par des investissements adéquats, pourrait générer des retombées significatives pour les patients, les familles et l'ensemble du réseau. Elle souhaite contribuer activement à ce chantier, en mettant à profit l'expertise de ses kinésiologues membres pour appuyer les objectifs gouvernementaux en matière de soins de proximité et de maintien à domicile. **La FKQ recommande donc au ministère des Finances d'assurer l'allocation des budgets nécessaires à la réalisation des orientations et à l'atteinte des cibles de la politique de soins à domicile à venir.**

#### **4. Soutenir les travaux de l'Office des professions en vue de l'intégration éventuelle de la kinésiologie dans le système professionnel.**

La FKQ porte depuis plusieurs années le projet de création d'un ordre professionnel pour les kinésiologues, dans une perspective de protection du public et de consolidation de la profession. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux encadrer la pratique, d'assurer la qualité des services offerts à la population et de reconnaître pleinement l'expertise des kinésiologues au sein du réseau de la santé.

L'année 2025 a marqué une avancée significative avec l'adoption du règlement autorisant les kinésiologues certifiés à réaliser des tests d'effort maximal en contexte de soins. Cette reconnaissance, obtenue en collaboration avec le Collège des médecins du Québec et l'Office des professions, témoigne de la confiance croissante envers la profession et de son apport concret à l'accessibilité et à l'efficience des soins.

Dans ce contexte, il est essentiel que les travaux de l'Office des professions puissent se poursuivre dans les meilleures conditions possibles. **La FKQ recommande que le ministère des Finances prévoie l'espace budgétaire nécessaire pour permettre à l'Office de mener à bien ce travail déjà bien avancé, de même que de prévoir, le cas échéant, les budgets nécessaires à la création de nouveaux ordres professionnels.**

## Conclusion

Les recommandations formulées par la Fédération des kinésiologues du Québec s'inscrivent dans une logique de consolidation des services de prévention et de soutien à domicile, en cohérence avec les orientations gouvernementales. Elles visent à renforcer l'efficience du réseau de la santé, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à soutenir les démarches structurantes en matière de reconnaissance professionnelle. Nous estimons que la pleine considération de ces recommandations aidera le gouvernement du Québec à atteindre ses objectifs, dans une perspective de saine gestion financière.

Nous serons entièrement disposés à en discuter davantage avec vous et votre équipe afin de contribuer à l'avancement de ces dossiers prioritaires.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Marc-Antoine Pépin

Président

**Fédération des kinésiologues du Québec**

c.c. M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

M. Jean Boulet, ministre du Travail

Mme Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Mme Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air